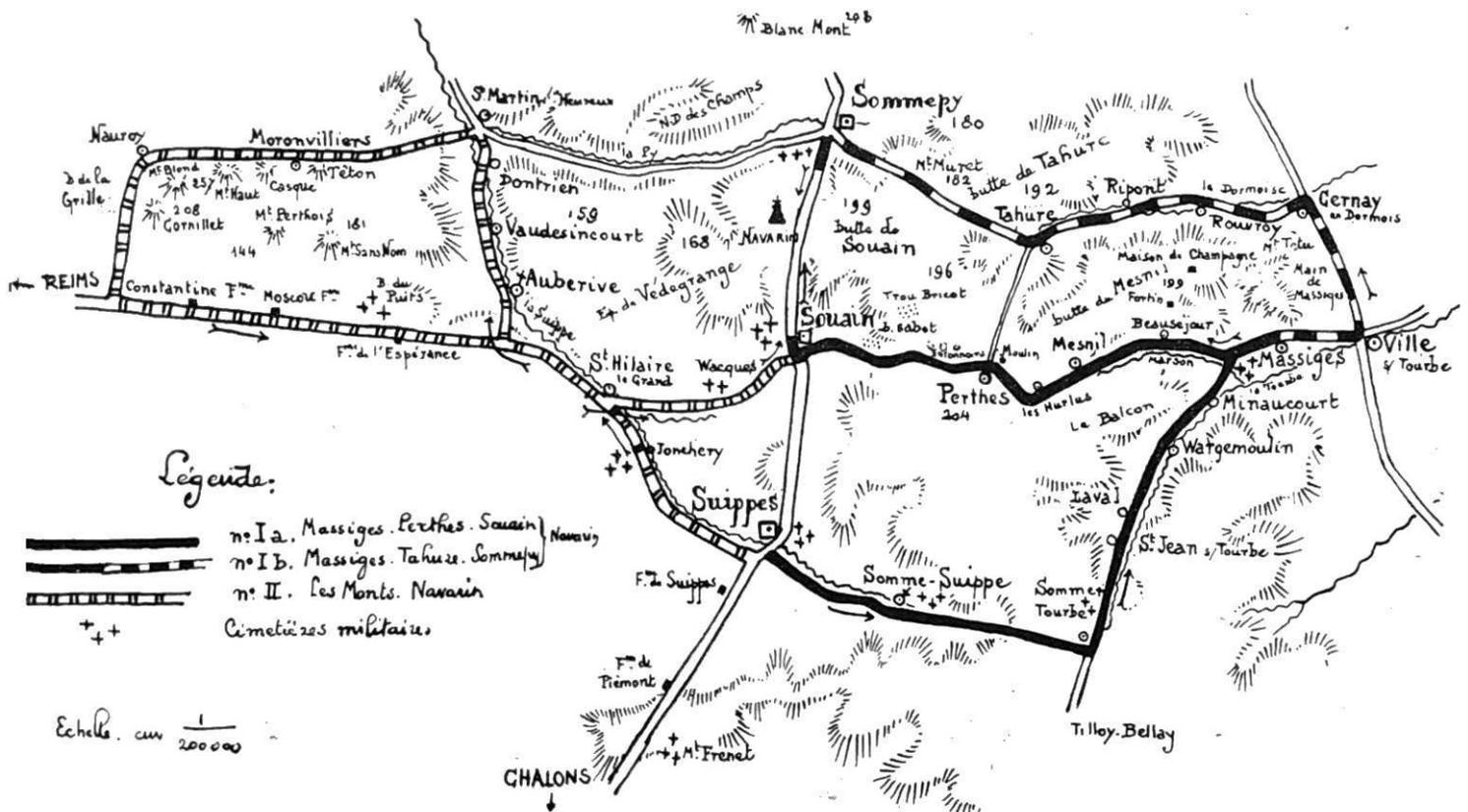


Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

Notre dixième Pèlerinage en Champagne

Dimanche 25 Septembre 1932
sous la présidence du Général GOURAUD

Le 25 Septembre prochain, anniversaire de la grande offensive de Champagne de 1915, nous irons pour la dixième fois nous recueillir, accompagnés du Général GOURAUD, sur les lieux mêmes, où nos chers Morts ont versé avec tant d'abnégation leur sang généreux.



C'est un devoir qui incombe à toutes les familles, à tous les anciens Combattants comme aussi à tous ceux qui se souviennent, d'aller en grand nombre sur l'ancien Champ de Bataille de Champagne. Il n'est pas trop d'une fois par an de porter l'hommage de notre admiration et de notre respect à ceux qui sont morts pour que nous vivions.

Comme les années précédentes nous aurons un double itinéraire :

CHALONS-SUR-MARNE

Mont Frenet (Cimetière)
Suippes (Cimetière)

ITINÉRAIRE N° 1

Jouchery

AUBERIVE

Cérémonie religieuse en l'Eglise d'Aubérive

Vaudesincourt
Dontrien
Saint-Martin-l'Heureux
Moronvilliers
Les Monts
Nauroy
Le Cornillet
Bois du Puits (cimetière)
Ferme des Wacques (Monument Doncœur)
Souain (cimetière)

ITINÉRAIRE N° 2

Suippes

SOMME-SUIPPE

Cérémonie religieuse en l'Eglise de Somme-Suippe

Halte-repas

Somme-Tourbe
Saint-Jean-sur-Tourbe
Laval
Wargemoulin
Minaucourt (cimetière)

(a)

Beauséjour
Mesnil
Perthes
Souain (cimetière)

(b)

Ville-sur-Tourbe
Maisons de Champagne
Tahure
Somme-Py (cimetière)

NAVARIN

Inauguration des Ossuaires N° 2 et N° 3

Absoute solennelle

Allocution du Général GOURAUD

CHALONS-SUR-MARNE

CONDITIONS

I. — Voyage Paris-Châlons.

Aller. — Départ de Paris : 6 h. 55, en 1^{re} ou 2^e classe. En 3^e classe le parcours de 200 kilomètres est exigé. Arrivée à Châlons : 8 h. 57.

Retour. — Départ de Châlons : 18 h. 48. Arrivée à Paris : 20 h. 55.

II. — Voyage en autocar Châlons-Navarin.

Départ de Châlons : 9 h. 15.

Retour à Châlons : 18 h. 30.

Un service automobile assurera le transport des voyageurs au départ de Châlons moyennant le prix de :

a) 30 francs pour les Membres de l'Association ayant réglé leur cotisation 1932;

b) 35 francs pour toutes les autres personnes.

Les adhésions, accompagnées du montant de la cotisation, devront être adressées pour le 10 septembre, délai de rigueur, à M. C. Champion, Trésorier, 83, rue de la Jarry, à Vincennes (Seine), en indiquant l'itinéraire choisi :

Itinéraire N° 1. — Châlons, Massiges, Navarin.

Itinéraire N° 2. — Châlons, Aubérive, Les Monts, Navarin.

VOYAGES GRATUITS

Nous rappelons que la gratuité de voyage est consentie, par les Compagnies de Chemins de fer des grands réseaux, une fois par an, aux pères, mères, veuves, orphelins des militaires « Morts pour la France », de leur lieu de résidence au lieu de l'inhumation faite par les soins de l'autorité militaire, et retour.

A défaut des ayants droit directs, la gratuité de transport peut être accordée soit au frère, soit à la sœur, aînés du défunt qui peuvent faire bénéficier de leur titre, à leur lieu et place, l'un de leurs autres frères ou sœurs.

Cette substitution est subordonnée à la renonciation des ayants droit, avec certificat médical à l'appui ou pièce équivalente attestant qu'ils se trouvent dans l'impossibilité physique ou matérielle absolue et définitive de se déplacer.

Les bénéficiaires devront remplir des formules spéciales qui leur seront délivrées par le Maire de leur localité et les adresser, dûment légalisées, à la Direction de la Compagnie des Chemins de fer de grand réseau desservant leur commune.

Les veuves, ascendants et descendants des militaires disparus peuvent également obtenir les permis annuels pour se rendre à l'os-

suaire le plus rapproché du lieu mentionné sur le jugement de décès.

D'autre part, les parents des militaires « Morts pour la France » justifiant de l'attribution du pécule après jugement du Tribunal Civil, les assimilant aux pères et mères des défunts, peuvent également obtenir un permis de parcours gratuit sur production d'un extrait du jugement.

Nous recommandons aux bénéficiaires de faire établir les permis pour la gare de Châlons-sur-Marne. En cas de contestations, nous en aviser.

Très important

Nous insistons auprès de nos amis pour qu'ils nous indiquent de façon très précise les cimetières et les points du front qui les intéressent le plus particulièrement.

Nous nous efforcerons de donner satisfaction à tous.

Notre section de Châlons, chargée de l'organisation du pèlerinage, mettra à notre disposition des cars très confortables.

Il ne sera pas tenu compte des adhésions qui nous parviendraient non accompagnées du montant de la cotisation (30 ou 35 francs).

En raison des engagements que nous avons avec l'entreprise de transport, aucun remboursement ne sera effectué pour les places non occupées.

Il est recommandé d'apporter un repas froid, les haltes-repas ayant lieu soit à Aubérive, soit à Somme-Suippe, on trouvera des boissons chez les débitants de ces localités.

Pour la visite du champ de bataille, il est expressément recommandé de suivre les commissaires qui guideront les groupes.

Des cartes numérotées seront adressées dans la première quinzaine de septembre. Pour permettre un contrôle efficace dans les cars, nous recommandons instamment de les porter ostensiblement pendant tout le temps du pèlerinage.

QUÊTE DU 11 NOVEMBRE

Comme les années précédentes, nous ferons quêter le 11 novembre au profit de l'Ossuaire de Navarin. Nous prions instamment nos amis de s'inscrire pour participer à cette quête et nous les en remercions à l'avance.

PAGES D'HISTOIRE

LES ALLEMANDS A CHALONS-SUR-MARNE en 1914

C'est une page à la fois triste et réconfortante que celle de l'histoire de la cité châlonnaise durant les deux premiers mois du grand cataclysme qui, au commencement de ce siècle, a ébranlé le monde, et dont les secousses, après plusieurs lustres, se ressentent encore sur tous les points du globe.

Nous ne saurions, en ces quelques lignes, relater avec détails tous les événements qui ont marqué cette période douloureuse de la vie de nos concitoyens; il nous faut donc borner ce récit à ce qu'elle présente de plus caractéristique, de plus essentiel à connaître et à retenir.

On conçoit facilement quelle émotion patriotique fit tressaillir toute la population lorsque, vers quatre heures de l'après-midi du samedi 1^{er} août, fut affiché au bureau de poste de la rue Lochet d'abord; puis sur tous les murs de la ville, l'ordre de mobilisation.

Cette nouvelle pourtant ne surprenait personne: on s'y attendait, car, les jours précédents, on avait vu successivement partir vers la frontière nos beaux régiments, et en particulier le 106^e, si cher aux Châlonnais, qui, l'accompagnant jusqu'au quai d'embarquement de la gare d'Orléans, saluèrent son départ au chant vibrant de notre immortelle *Marseillaise*.

Tous avaient alors le sentiment qu'une grande et très rude partie allait se jouer pour notre patrie, mais la confiance était générale dans l'issue de la lutte qui s'engageait, en raison de ce fait indéniabie de l'agression préméditée dont nous étions l'objet, qui cimentait fortement l'union des cœurs, et aussi parce que notre armée, vers qui se tournaient tous les regards, était prête à faire résolument son devoir pour soutenir le choc que, depuis quelque temps, l'on savait inévitable et prochain.

L'ordre parfait qui présida au rassemblement des réservistes, qui emplissaient nos rues, amenés par d'innombrables trains qui les emportaient ensuite, une fois équipés dans leurs dépôts respectifs, vers leurs destinations prévues, donnait l'impression d'une puissante machine admirablement réglée, animée par une force invisible et que rien ne saurait arrêter.

Heureux début, que confirment les premières nouvelles des hostilités: succès en Alsace, entrée de nos troupes à Mulhouse.

Mais bientôt les communiqués, par leur imprécision, semblent peu rassurants et, première vision directe et tragique de la guerre, des blessés nous arrivent très nombreux, du front de Belgique, pour la première fois, le dimanche 23 août, qui sont transportés sur les véhicules les plus divers, depuis l'automobile jusqu'à la voiture à moisson, de la gare dans les huit ou dix hôpitaux ou ambulances préparés pour les recevoir: Hôtel-Dieu et Hôpital militaire, Ecole des Arts, Ecoles Normales de garçons et de filles, Caserne des chasseurs cycliste de St-Memmie, Collège municipal, Séminaire Ste-Croix, Institution St-Etienne, Ecole maternelle du Faubourg de Marne, où leur sont prodigués les soins les plus dévoués par un personnel d'élite, et notamment par les infirmières châlonnaises de la Croix-Rouge.

Extrêmement impressionnante aussi est l'arrivée, en même temps, dans notre ville et le passage dans nos rues, chaque jour en plus grand nombre, de familles entières de réfugiés, venant des régions où l'on se bat: Etain, Longuyon, Spincourt, Mangiennes, etc., etc... et qui cherchent un abri vers le sud.

Ils nous apprennent que les Allemands se conduisent, à l'égard des populations civiles, en véritables barbares, et les atrocités qu'ils

racontent, ainsi que les journaux, d'ailleurs, et dont certains ont été les témoins, contribuent à jeter l'effroi dans notre ville.

Spectacle bien lamentable que celui de ces malheureux: vieillards, malades, femmes, enfants, qui, ayant tout abandonné, se sont enfuis devant l'envahisseur et, dans un état de dénuement complet, tombent sur les trottoirs, aux alentours de la gare, sous l'effet de la fatigue, de l'émotion, de la faim, de la soif! Ils sont généreusement secourus et réconfortés par nos concitoyens qui leur apportent des vivres, du pain, du lait, etc..

A leur suite, arrivent maintenant, et dans un état aussi pitoyable, des émigrants des Ardennes, de Givet, Rethel, Charleville, Rocroy, Sedan... ce qui démontre que l'ennemi se rapproche de nous; les communiqués, du reste, commencent à le laisser entendre.

Il n'y a plus à en douter, nos soldats reculent, et l'ombre de la défaite, qui se profile à l'horizon, envahit et assombrit les âmes.

L'exode des Châlonnais, qui déjà avait commencé, s'accroît davantage, les trains sont pris d'assaut, la ville se vide, non seulement de ses habitants, mais aussi de ses administrations, militaires d'abord: état-major de la 6^e région, intendance, foyers de campagne, hôpitaux, etc., puis civiles: Trésorerie, Banque de France, Postes, Chemins de fer...

Le 2 septembre, on apprend que les Allemands ont franchi les limites de notre département: ils ont atteint Somme-Py et marchent sur Suippes; la IV^e Armée, qui est sous les ordres du général Langle de Cary, dont l'état-major occupait le Palais de Justice, bat en retraite vers le sud et ses troupes traversent la ville pendant toute la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 septembre.

Cette journée du 3 septembre est la première de celles qui soumièrent à une si rude épreuve ceux de nos concitoyens qui n'ont pas quitté Châlons, et ceux-là furent peu nombreux — 3 à 4.000 d'abord, puis bientôt seulement 1.500 à 2.000 — car le mouvement des départs, en ces derniers jours, ne s'est pas ralenti.

Au contraire, les rues sont encombrées de partants qui, après avoir hésité, ont été pris de panique, et, chargés de valises, de paquets, se dirigent en hâte vers la gare, où ils trouvent une cohue inimaginable de gens que ne peuvent tous enlever les quelques trains que l'on y forme difficilement.

D'autres émigrants, Châlonnais et habitants des communes voisines, veulent s'en aller par la route, soit à bicyclettes, soit au moyen de divers véhicules, où ils se sont entassés avec leurs paquets; mais le milieu de la voie doit rester libre pour la circulation des troupes et des convois militaires: d'où un enchevêtrement indescriptible et de longs retards dans la marche qu'interrompent souvent les barrages formés par les gendarmes.

Il serait trop long de dire ici ce qu'eurent à souffrir beaucoup de ces émigrés partis à la dernière heure et qui, ou bien furent rejoints ou arrêtés par les Allemands venant derrière eux, ou bien vinrent, en s'enfuyant dans une mauvaise direction, se jeter sur ceux qu'ils redoutaient tant, ou enfin se trouvèrent pris entre les deux armées combattantes et, dans les champs et les villages désertés, privés de toute nourriture.

On raconte, en effet, que de pauvres gens ne purent échapper à la mort qu'en se nourrissant de croûtes de pain ramassées sur les chemins et de pommes de terre arrachées dans les champs, mais que d'autres malheureux, vieillards, malades, enfants en bas âge, moururent de privations et de fatigue et que les survivants durent, pour leur donner une sépulture, creuser la terre à l'aide de couteaux et parfois avec leurs mains.

Mais revenons à Châlons, où vont, à partir de maintenant, se dérouler, pendant une semaine, de graves événements que nous allons mentionner très brièvement.

L'Administration préfectorale et la plupart des fonctionnaires civils ont quitté la ville, ainsi que le Maire, qui explique les raisons de son départ à M. Servas, le seul adjoint en fonctions, par une

lettre dont celui-ci donne lecture à ses collègues du conseil municipal, en très petit nombre, restés à Châlons et qu'il a réunis d'urgence.

C'est à lui désormais que va incomber la lourde tâche de présider aux destinées de la cité dans les jours difficiles qu'elle va traverser, et l'on verra qu'il s'en est acquitté de la façon la plus digne d'éloges.

Son premier soin fut, en prévision de l'arrivée imminente de l'ennemi, et afin de préserver la vie et les biens de ses concitoyens, d'adresser à la population un appel, qui est lu à son de caisse dans tous les quartiers, au sang-froid, au calme et à la dignité, recommandant à tous de se garder de la panique, de ne se laisser aller à aucun acte d'hostilité et de ne faire usage d'aucune arme.

L'aspect de Châlons, à cette heure de son existence, est des plus désolés. Notre ville est muette et déserte, car presque toutes les maisons, les boutiques et magasins sont fermés; les rues ne présentent un peu d'animation que parce qu'elles sont sillonnées par nos troupes, qui se replient toujours, dans une marche d'ailleurs bien ordonnée. La nuit, elles sont plongées dans l'obscurité la plus complète.

Tous les services municipaux sont désorganisés, les communications postales et télégraphiques rompues; seul le chemin de fer relie encore nos concitoyens avec le reste du pays, mais pour peu de temps peut-être. Aussi éprouvent-ils la plus pénible impression d'isolement et d'abandon.

Dans le but d'assurer le fonctionnement des divers services, il a été adjoint un peu plus tard aux neuf conseillers municipaux qui, seuls, sont présents, une commission extra-municipale de 15 membres pour les seconder, comprenant notamment MM. Bernoux, Dagonot, l'Abbé Laisnez.

C'est dans la journée du jeudi 3 septembre que Châlons reçut le baptême du feu, un *Taub* qui, vers le soir, survolait la ville y ayant jeté deux bombes; l'une qui tomba sur la gare blessa un cuirassier et provoqua l'épouvante dans la foule, déterminant ainsi la mort d'une pauvre femme, et l'autre dans une cour de l'hôpital, où elle fit peu de dégâts.

Dès le matin, d'ailleurs, le canon s'était fait entendre violemment dans la direction du camp de Châlons et le bruit se rapprochait insensiblement, donc aussi l'ennemi.

La nuit suivante, nos troupes, en se retirant, font sauter le pont sur la Marne de la ligne de Reims, et alors le canon tonne tout près de la ville. Les Allemands ne sont donc pas loin.

En effet, le matin du vendredi 4 septembre, une arrière-garde de cuirassiers français qui vient d'arriver à l'angle des routes de Reims et de Suippes y établit une barricade, et bientôt on aperçoit des uhlands au loin sur la route de Suippes, tandis que d'autres éclaireurs ennemis qui se sont avancés jusque dans la rue du Mont-Héry sont descendus par nos soldats, à coups de mousqueton.

La fusillade continue dans la journée entre nos cuirassiers et les éclaireurs allemands, en même temps d'un duel d'artillerie, commencé par le tir des canons ennemis que l'on entend dans la direction de l'Épine et auquel répond une batterie de 75 postée sur le côté de Troyes afin de protéger les derniers éléments de nos troupes pendant qu'ils traversent la Marne.

Des obus de 77 et de 105 tombent sur la cathédrale, l'Institution St-Etienne, le boulevard Victor-Hugo, la place de la République, le cours d'Ormesson, l'hôpital, la gare et dans le quartier de Madagascar, sur le pont, le faubourg St-Antoine où un vieillard est tué et un cocher blessé.

Une autre barricade avait été élevée aussi en travers du pont de Marne et il y avait à craindre que le Génie le fit sauter au dernier moment. M. Servas fait tout le possible pour s'y opposer; mais, si l'ordre en est donné, il devra être exécuté. Heureusement, il ne le fut pas.

Ce même jour, au début de l'après-midi, arrivent, par la route de Suippes, des hussards saxons, armés de lances et de carabines, un escadron environ, dont l'avant-garde essuie les coups de feu de l'arrière-garde française. Ils ne se contentent pas d'y répondre; ils

tirent encore sur les maisons dont les portes et les volets sont clos et leur paraissent abandonnées.

A l'Hospice départemental des vieillards, ils s'emparent du Directeur, M. Becq, du surveillant général, M. Daumont, et d'un surveillant, M. Vermillac, qu'ils obligent à marcher devant eux, après que le colonel leur a signifié que si un seul soldat allemand était attaqué, la ville entière serait brûlée.

Or, à l'entrée de la rue du Mont-Héry, une vive fusillade se produit et un cavalier est abattu. Les hommes se replient et, le colonel s'étant assuré que ce sont bien des soldats français et non des civils qui ont tiré sur les siens, il ordonne, sous la menace du revolver, à nos concitoyens, de se porter rapidement en avant pour les garantir contre toute nouvelle surprise.

Au moment où ils arrivent à la barricade, les quatre derniers cuirassiers qui la défendaient, remontant à cheval, partent au galop; revenant alors vers le colonel, ils l'en informent et M. Becq peut rentrer à l'Hospice.

Mais M. Daumont reçoit l'ordre d'aller chercher le Maire, M. Servas, qu'il a pu joindre chez lui, et M. Petit, conseiller municipal, qui était avec lui, se rendent ensemble, sous le feu des obus qui éclatent partout, car le bombardement dure encore, à l'invitation du général allemand.

Chemin faisant, M. Servas, apercevant des parlementaires avec leurs fameux blancs, se souvient qu'il a sur lui un état des approvisionnements contenus dans les magasins de la Manutention, du parc à fourrages et de l'entrepôt de l'avenue de Paris, et qui pourraient servir au ravitaillement de la population civile, que lui a remis l'autorité militaire avant de se retirer; il le sort de sa poche, le déchire et, évitant d'être vu, le jette dans une bouche d'égoût afin que l'ennemi ne puisse en prendre connaissance et s'emparer de ces précieuses réserves.

Un officier allemand qu'il rencontre ensuite et à qui il s'est fait connaître exige de lui qu'il donne des ordres pour faire enlever toutes les barricades qui peuvent exister dans la ville, et enfin il est conduit près du général Seydewitz, qui se trouve à un kilomètre environ au-dessus de la caserne Corbinaux.

Là, après qu'il eut affirmé qu'il n'y a plus de soldats français à Châlons, on lui annonce qu'il est pris comme otage et que deux autres habitants à désigner lui seront adjoints au même titre.

En outre, comme garantie, il devra être versé par la Ville un cautionnement de 500.000 francs en espèces sonnantes. M. Servas ayant déclaré l'impossibilité de trouver pareille somme en or et en argent, le général entre en fureur et, le menaçant de son revolver, lui dit que si la caution est versée en billets le montant en sera doublé.

Enfin, après de longs pourparlers, la colonne se remet en marche pour faire son entrée en ville, MM. Servas et Daumont étant encadrés par des cavaliers. M. Daumont, en repassant près de l'Hospice départemental, obtient, à grand-peine, d'être mis en liberté pour y reprendre son poste.

Sur l'esplanade Valmy se trouvent, sous la garde de sentinelles, M. Petit, qui y avait été retenu lors de son passage avec M. Servas, et le chanoine Rémy, aumônier de la Maison St-Joseph, que les Allemands ont arrêté en cet endroit alors qu'il y lisait son bréviaire. On leur fait savoir qu'eux aussi sont retenus comme otages avec M. Servas et, tous les trois ayant été placés autour du général, à cheval, le cortège reprend sa marche et suit la rue St-Jacques pour se rendre sur la place de la République; il s'arrête devant l'hôtel de la Haute-Mère-Dieu où doit loger le général avec son état-major.

Tout le long du chemin, le général, furieux de voir les maisons fermées et les rues désertes, et interprétant cela comme un signe d'hostilité, s'était répandu en imprécations, répétant sans cesse : « Mais ouvrez donc vos portes et vos fenêtres ! »

M. Servas lui ayant dit qu'il n'y avait personne dans les maisons parce que les habitants avaient quitté la ville à l'approche de l'armée allemande, il protesta avec véhémence que ses compatriotes n'étaient pas des barbares comme le racontaient mensongèrement les sales journaux français.

A l'Hôtel de Ville, où il accompagna les otages que l'on y avait conduits, il rappela les responsabilités de la Municipalité en cas d'actes d'hostilité envers les troupes d'occupation, fit connaître les obligations à leur égard et exigea que tous les magasins de la ville fussent ouverts immédiatement, disant que ses soldats achèteraient dans ceux qui seraient ouverts mais que, pour les autres, il ne répondait de rien. On verra bientôt ce qu'il advint par la suite pour ceux-ci.

La discussion ayant repris au sujet de la caution exigée, M. Servas, se basant sur un état des finances de la Ville qu'il s'est fait remettre, mais dont il sut dissimuler une partie du contenu, déclara qu'il n'y avait en caisse que 500.000 francs en billets et 6.000 francs en argent. Finalement, le général Seydewitz se contenta de cette somme, annonçant qu'il viendra en prendre possession dans la soirée. Puis il adresse à la population une proclamation qui devra être publiée à son de caisse, où il fait savoir que le cautionnement serait retenu et les otages punis de mort si un soldat allemand était l'objet de sévices de la part des habitants, et où il indiquait ce que chacun de ceux-ci devait fournir par jour pour la nourriture de ses hommes.

Les trois otages restèrent à l'Hôtel de Ville sous la garde d'un officier et de deux factionnaires.

Mais, pendant ce temps, les troupes d'avant-garde pénètrent partout dans la ville par les plus grandes voies, telles que les avenues de Metz, de Ste-Menehould, de Valmy, le boulevard de Marne, les soldats ne s'avançant qu'avec de très grandes précautions, la teinte de leurs uniformes se confondant d'ailleurs avec celle des champs et du paysage.

Puis, c'est l'inévitable défilé triomphal dans les principales rues de toutes ces troupes, drapeaux déployés, au pas de parade, — huit régiments successivement d'infanterie et d'artillerie, — musique en tête, avec accompagnement de fifres et de tambours, les hommes chantant à tue-tête le *Wacht am Rhein* et le *Deutschland über alles*.

On conçoit ce que durent souffrir ceux des Châlonnais qui furent témoins de cette ridicule démonstration théâtrale et de cette joie insolite de nos ennemis, et qui s'efforçaient de contenir leur colère et de conserver une attitude digne et calme.

Pendant le reste de la journée, il ne cesse d'arriver d'autres troupes de diverses armes qui, ayant bientôt rempli toutes les casernes, les établissements publics et maisons particulières, s'installent en pleine ville, sous le marché couvert, dans les allées et les rues mêmes.

Le soir, le général vint, comme il l'avait dit, à la Mairie pour y recevoir la caution, qui lui fut remise contre quittance délivrée à M. Servas, et la somme de 506.000 francs, qui en formait le montant, enfermée dans une armoire du cabinet du Maire, sous la garde et la responsabilité des trois otages.

Les Allemands maintenant sont maîtres de la Ville; ils imposent des conditions exorbitantes: réquisitions de toutes sortes, auxquelles on ne peut donner satisfaction, menace de faire enfoncer dans le délai d'une demi-heure les portes des magasins fermés, des maisons abandonnées et de les livrer au pillage des soldats.

Malgré les efforts de la Municipalité pour éviter l'application de cette mesure extrême, à l'heure dite, commence un pillage en règle, et ce sont alors des scènes absolument scandaleuses qui se déroulent sur tous les points de la ville dans cette journée du samedi 5 septembre, de triste mémoire.

Ce fut une véritable orgie de dévastation et de saccage: portes et devantures de magasins enfoncées à coups de hache, marchandises arrachées, jetées à terre, gâchées sans raison, pour le plaisir; mobiliers brisés, objets de literie, de lingerie emportés, jetés par les fenêtres, souillés, détruits; caves vidées, beuveries ignobles, dont notre champagne surtout fait les frais et auxquelles se livrent non seulement les soldats mais aussi les supérieurs, tandis que, il et vrai, d'autres essaient, mais en vain, d'arrêter leurs hommes, pour mettre fin à ce dégoûtant spectacle.

Le lendemain, ce fut le tour des entrepôts des Etablissements Mielle, rue Saint-Jacques qui, ayant échappé jusqu'ici au pillage, sont mis à sac, grâce à la complicité d'une femme de mauvaise vie

qui y a introduit, par une petite porte de la rue Saint-Loup, les soldats allemands, suivis par des pillards civils qu'ils font échapper au moment où les délégués de l'autorité municipale MM. Lallement, Bernoux et l'Abbé Laisnez, qui les ont arrêtés, vont les emmener à la Mairie.

Le matin de ce jour, dimanche 6 septembre, une grande partie des troupes du 19^e corps saxon qui remplissaient la ville l'ont quittée pour se diriger vers le sud, où le canon gronde furieusement. Dans ce bruit l'on distingue les coups brefs et rapides, par séries de quatre, des batteries françaises, ce qui indique que notre armée n'est pas loin. Continue-t-elle à battre en retraite ou va-t-elle tenir tête à l'ennemi et reprendre l'offensive?

Dans quelle anxiété ne sont pas nos pauvres concitoyens, maintenant complètement isolés, sans aucun moyen de communication avec le dehors! Suivant que le son du canon se rapproche ou s'éloigne, ils se reprennent à espérer ou ils sont plongés dans une profonde angoisse. Telle va être, dans les jours suivants, la vie tourmentée et de déprimante inquiétude qu'il leur faudra subir, en même temps que les plus dures privations.

Le général Seydewitz, qui doit se porter en avant, en informe, par son officier d'ordonnance, M. Servas; il fait, par l'ordre qu'il en a reçu, remise à la ville de Châlons, en raison du calme de la population, de la caution qui lui a été versée et rend hommage aux hommes courageux et dévoués, qui ont assumé, dans un moment difficile, la tâche d'administrer la cité.

Son successeur, le major Muller, venu ensuite voir M. Servas, lui annonce que les otages sont dès maintenant libres de quitter l'Hôtel de Ville et lui demande de faire connaître à ses concitoyens, par voie d'affiche, les mesures qui viennent d'être indiquées et de les inviter à conserver le même calme qu'ils ont montré jusque-là.

Mais la rédaction imposée par cet officier comprenait les quatre sanctions suivantes en cas d'incidents fâcheux à l'égard des soldats allemands: 1^o une contribution de 3 millions imposée à la Ville; 2^o les trois otages rendus responsables et punis de mort; 3^o la Ville soumise à une exécution militaire pouvant aller jusqu'à l'incendie des maisons, mesures qui seraient exécutoires immédiatement et sans enquête, et enfin 4^o les individus reconnus auteurs de ces incidents punis de mort et exécutés immédiatement.

Lui-même remit à M. Servas plusieurs exemplaires d'une proclamation du général allemand commandant en chef qu'il devait également faire placarder, où il était dit que les coupables d'actes d'hostilité seraient fusillés et leurs maisons brûlées et que subiraient le même sort les propriétaires de maisons qui serviraient d'asiles aux conspirateurs, etc...

Nous devons ici parler de l'énorme contribution de guerre de 30 millions, imposée par le gouvernement allemand au département de la Marne, que, dans l'après-midi du même jour, l'Intendant général vint signifier à M. Servas, en lui déclarant que, le Préfet étant absent, c'était à lui, maire du chef-lieu du département, qu'il s'adressait pour obtenir le paiement.

On juge facilement quelle fut la stupeur de notre magistrat municipal de voir réclamer à la ville de Châlons pareille somme et quelles furent ses énergiques protestations devant une telle exigence, aussi injuste que peu fondée, et à laquelle surtout il était, matériellement impossible de satisfaire.

Malgré tous ses efforts, il ne put obtenir aucune atténuation à une aussi exorbitante réquisition, et il lui fut seulement accordé jusqu'au lendemain à neuf heures du matin pour faire connaître la réponse de la municipalité à cette mise en demeure.

Au sein de la commission extra-municipale, saisie immédiatement de cette grave question, M. Dagouet émit l'idée que le prince de Saxe, dont la famille est très attachée à la religion catholique, étant dans notre ville, on pourrait demander à l'évêque de Châlons, Mgr. Tissier, de faire près de lui une démarche en vue d'obtenir un adoucissement à des conditions si dures, ce qui fut accepté. Et Mgr Tissier, que M. Dagouet alla chercher immédiatement, s'empressa de donner, en cette circonstance difficile, son concours, dont il y avait lieu d'espérer un heureux résultat.

(A suivre.)
NUMA-MORISE.

LA VENTE DE CHARITÉ des 26 et 27 Novembre 1932

Nos amis ont répondu avec le plus louable empressement à l'annonce parue sur notre dernier bulletin et, dès à présent, grâce au zèle et au dévouement des dames du Comité de l'Association et de celles qui se sont spontanément présentées pour l'organisation de la vente, un programme des plus complets a été établi, dont la réalisation est en partie déjà assurée.

La création de six comptoirs a été prévue; à chaque comptoir, des dames vendeuses sont inscrites et elles ont déjà rassemblé un très grand nombre d'articles qui assurent dès à présent un fonds important pour la vente.

Ces six comptoirs sont les suivants :

Bonneterie,
Alimentation,
Confiserie,
Lingerie, ouvrages de dames,
Papeterie, librairie, articles de Paris,
Parfumerie.

Mais si ce commencement d'organisation nous donne la plus entière satisfaction et nous apporte les présages les plus heureux pour l'avenir, nous ne sommes pas au bout de nos efforts.

Il faut que nous ayons d'autres vendeuses, Vingt-cinq dames sont déjà inscrites. Elles se sont montrées remplies du zèle le plus admirable. Mais cela ne suffit pas, il nous faut encore d'autres dames pour assurer à chaque comptoir la présence de plusieurs vendeuses toujours à même de répondre aux acheteurs. Si un acheteur se présente à un comptoir où toutes les vendeuses sont occupées, cet acheteur ira à un autre comptoir et si, par malheur, c'est la même chose et qu'il doit chercher en quelque sorte le comptoir où il pourra acheter, sa bonne volonté sera contrariée et, par conséquent, sa générosité se trouvera certainement réduite et peut-être même définitivement refroidie.

Si l'acheteur, qui arrive rempli de bonnes intentions, trouve immédiatement des aimables vendeuses qui lui permettent de satisfaire son goût pour les belles choses, et en même temps de satisfaire sa conscience par un acte de charité, et sans chercher les occasions, mais au contraire en profitant de celles qui lui sont offertes, certainement que cet acheteur donnera le maximum. Il nous faut donc d'autres vendeuses, au moins sept par comptoir, et, pour six comptoirs, il faut quarante-deux vendeuses. Arithmétique facile! Serai-ce moins facile de trouver des vendeuses? Nous insistons donc tout particulièrement auprès de nos lectrices pour qu'elles se fassent inscrire immédiatement auprès de notre Secrétaire Général, pour les 26 et 27 novembre.

Et puis, une bonne vendeuse apporte avec elle un fonds de comptoir, c'est-à-dire des objets en quantité suffisante pour créer déjà une bonne partie du comptoir où elle devra vendre. Les vendeuses doivent arriver à constituer leur comptoir si elles ont le soin d'intervenir auprès de leurs amies, de leurs fournisseurs, et de toutes les âmes qu'elles savent généreuses pour recueillir le plus grand nombre possible d'objets à mettre en vente.

Que nos amis lointains qui ne peuvent s'associer directement à notre manifestation de charité nous fassent parvenir des objets pour la vente. Nous leur en exprimons au nom de nos morts toute notre reconnaissance et ce sera pour eux le moyen de s'associer aux efforts que nous faisons pour garder leur souvenir.

Nous avons déjà reçu un certain nombre d'objets de maisons de commerce auxquelles nous avions fait appel et nous les en remercions. Toutes n'ont pas encore répondu à notre demande, mais nous avons bon espoir d'être entendu. Ces maisons n'hésiteront pas à profiter de l'occasion qui leur est offerte de faire en même temps qu'une bonne action une excellente réclame, car nous les recommanderons à tous nos adhérents et amis.

Et tous ceux qui n'envoient rien, nous comptons sur eux comme acheteurs, car il faudra être vraiment bien loin ou bien occupé pour ne pas venir faire au moins une visite à notre vente des 26 et 27 novembre.

Dans le cadre grandiose où vont se dérouler les différentes parties de notre programme, ces salons majestueux dont le Gouverneur de Paris, toujours si plein de sollicitude pour notre œuvre, nous ouvre toutes les portes, nos visiteurs pourront d'abord jouir du charme incomparable de ce coin du vieux Paris militaire.

En outre, le programme sera des plus attrayants. Il y aura la vente, bien entendu, puisque c'est là d'abord l'objet de nos efforts avec le pittoresque des comptoirs, puis un buffet avec tables de bridge. Ce sera là une raison de se rencontrer, de causer, de se distraire. Nous pensons que les enfants viendront nombreux pour nous aider à vendre des fleurs et des souvenirs.

Ensuite, sous la direction éclairée de M. Duvent, Ancien Combattant de Champagne, peintre de grand talent, une exposition des peintres et sculpteurs anciens combattants, dont il est le Président, offrira au public des scènes de la guerre décrites sur la toile ou dans le marbre, par ceux-là même qui les ont vécues. Les œuvres exposées seront mises en vente. L'esprit d'entraide mutuelle, qui existait entre tous les combattants pendant la guerre, sera ainsi continué à l'occasion de notre vente de charité, par les artistes anciens combattants vivants, au bénéfice du souvenir de ceux qui sont morts.

C'est dans ce même ordre d'idées que nous avons décidé de faire une « Exposition du Souvenir » au milieu de l'exposition des artistes anciens combattants, pour rappeler à tous nos visiteurs le sacrifice de nos morts en présentant des armes, des médailles, des objets leur ayant appartenu au milieu des combats. Nous serons reconnaissants aux familles qui voudront bien nous confier pour cette exposition les souvenirs très chers qu'elles ont pu recueillir et conserver à la mémoire de leurs disparus, en nous indiquant dans quelles circonstances ils ont été portés par eux, par exemple : « Sabre du Capitaine X... porté par lui au combat de ... le ... où il tomba pour la France ». Ces objets seront placés dans des vitrines fermées et gardées. En face de l'indifférence de plus en plus grande qui se manifeste envers les hommes et les choses de la guerre, ces souvenirs pieusement conservés revivifieront dans l'âme de ceux qui les verront le souvenir de ceux qui sont morts pour la France.

Enfin, le dernier jour et avant de fermer les portes, une grande tombola aura lieu; les carnets de timbres que nous avons déjà mis en vente seront distribués comme billets de tombola et pour cela, il nous faut des lots nombreux que nous sollicitons de la générosité inépuisable de nos amis.

Le programme est donc des plus intéressants car, non seulement nos visiteurs pourront faire une bonne action, ce qui est toujours une satisfaction de l'âme, mais encore ils pourront s'instruire, éprouver la plus saine des joissances artistiques et trouver un endroit des plus élégants où l'on pourra se réunir et causer, et s'entretenir des grandes leçons de la guerre.

Des invitations spéciales vont être établies et nous les tenons à la disposition de nos adhérents pour qu'ils puissent les adresser personnellement à leurs amis, qui, naturellement, se feront un devoir d'y répondre. Il suffira de demander le nombre nécessaire à notre secrétaire général. Les invitations, pour être efficaces, ne devront être lancées ni trop tôt ni trop tard. Nous pensons que le bon moment serait la date du 15 novembre.

L'organisation de nos journées des 26 et 27 novembre est donc dans la meilleure voie. Elle va sans doute subir un certain ralentissement pendant la période des vacances dans laquelle nous entrions. Cependant, n'est-ce point au contraire la période favorable pour travailler pour la vente de charité? C'est le moment où l'on a des loisirs. Comment mieux les employer qu'en travaillant et en faisant travailler pour apporter des objets nombreux à nos comptoirs?

Nous l'avons déjà dit, des dévouements nombreux et éclairés sont venus à nous. Vingt-cinq dames ont constitué un comité d'organisation animé du plus beau zèle et qui a déjà donné des fruits, en nous apportant les plus vastes espoirs.

En province, on pense à nous. Le Colonel Drouin, délégué pour la région de Bordeaux, avec le zèle infatigable qui le caractérise, poursuit ses amis bordelais et recueille auprès d'eux de quoi pouvoir alimenter sérieusement le buffet et tous les rayons auxquels s'intéresseront particulièrement les gourmets et aussi les gourmands.

La section de Châlons organise à elle seule un comptoir qui sera certainement très réussi.

Qu'ils soient tous remerciés, ceux qui ont répondu avec tant d'empressement à notre appel : dames du Comité d'organisation, amis de Châlons, délégués de province, adhérents lointains, pour le zèle qu'ils déploient pour la prospérité de l'œuvre qui nous est si chère.

Leur zèle et leur dévouement prennent parfois les formes les plus touchantes. Une de nos adhérentes d'une province lointaine, veuve de guerre, nous écrit qu'elle ne pourra pas venir à la vente de charité et que ses moyens très réduits l'empêchent d'y participer comme elle le voudrait. Elle est toute la journée occupée à un dur labeur, mais, dit-elle, elle emploiera ses soirées à travailler pour faire des objets pour la vente, voulant s'associer personnellement à l'œuvre destinée à sauvegarder le souvenir des morts. Elle va donc, le soir, tricoter en pensant à nos morts et les mailles tressées par ses aiguilles constitueront une chaîne qui, pour un instant, la rattachera à ceux qui reposent dans l'éternité.

Oh! admirables femmes de France qui avez déjà usé vos yeux fatigués par les larmes, à la lumière des lampes dans les veillées de la guerre pour tricoter pour les soldats, reprenez vos aiguilles pour tricoter encore pour sauvegarder le souvenir de ceux qui ne sont pas revenus! Faites travailler vos filles dont le père est peut-être resté dans cette terre de Champagne où nous aimons à aller nous recueillir; et tout en remuant l'aiguille, ce sera l'occasion de parler au sein de la famille un peu de ceux qui sont tombés pour que la France vive et continue sa destinée.

Et notre œuvre dépassant, à l'occasion de cette vente de charité, les limites de son action, fera passer pour un moment un souffle d'héroïsme dans les foyers de France.

POÈME

Dans la tranchée, le 27 Octobre 1914.

*Au sympathique vaguemestre FAURÉ
Soldat français
Vaguemestre d'occasion
Avocat de profession*

Par les monts et par les vaux
Chemine le vaguemestre,
Fuyant le mode pédestre
Il court la poste... en chevaux.

De Wargemoulin à Suipe,
De Suipe à Wargemoulin,
Au galop de son poulain,
Il vient en fumant sa pipe

Lorsqu'il porte le courrier
Au village où l'on cantonne,
De sa forte voix qui tonne,
Il rassemble les fourriers.

Alors son humeur joyeuse,
(Comme l'eau va au moulin
De Suipe à Wargemoulin
Emplit la vallée boueuse!

C'est lui que chacun espère,
C'est lui que chacun attend.
Et vers lui la main se tend.
Cucillant la lettre du père,

De la femme, de l'amante,
De la mère, des enfants,
De ceux dont le cœur souffrant
Clame la douleur aimante!

Vaguemestre sympathique
Dont le verbe pétulant
Véritable feu roulant
Vibre, plein de sel attique,

Avocat, loin de tes causes
— Momentanément du moins —
Grand merci pour tes bons soins
Pour les joies que tu nous causes!

Louis DUCLO,

Capitaine au 7^e régiment d'infanterie,
tué à l'ennemi le 1^{er} janvier 1915.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MAI 1932

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 28 mai 1932, à 15 h., dans le Bureau du Gouverneur Militaire de Paris.

Etaient présents :

MM. le Général GOURAUD, Général EÛN, BOUCHER, CHEZEL, REVERDEN, LAMARTINIÈRE, CHAMPION, CHABASSE, DELAAGE, DREUX, HUARD.

Mmes MARGARITIS, LEVYLIER, DROUET, MORIZOT, TIERS, SALVA.
Excusés : MM. PÉRICARD, OUART, Colonel ROLLAND, WELSCH, BEAUCOURT, Mme CAILLET.

Le Général GOURAUD ouvre la séance et donne la parole à M. G. CHEZEL, Secrétaire Général.

Ce dernier demande l'admission au sein du Conseil de M. Tastemain, Président de la 3^e Section des Croix de Feu, qui s'est montré tout dévoué à notre Œuvre en nous apportant de nombreuses adhésions. Le Général Gouraud appuie cette demande en faisant ressortir la valeur de M. Tastemain qui est élu à l'unanimité. Un empêchement de la dernière heure a empêché le nouvel élu de venir et M. Chezel présente au Conseil les excuses de M. Tastemain.

M. Chezel soumet ensuite au Conseil l'ébauche du pèlerinage annuel qui aura lieu le 25 septembre prochain. Une reconnaissance sur les lieux a été effectuée récemment par MM. Chézel, Dreux, auxquels s'étaient joints à Châlons, le Général Baudelaire, MM. Mallearmey, Savouret et Georgen. Le maintien des deux itinéraires est accepté ainsi qu'un arrêt pour la halte-repas dans un village après la cérémonie religieuse. Des itinéraires secondaires ainsi qu'un itinéraire spécial pour enfants ayant été envisagés, le Conseil donne pleins pouvoirs à son bureau pour en étudier les modalités et faire au mieux. Le Conseil décide également qu'un commissaire compétent devra se trouver dans chaque car pour donner d'utiles explications aux pèlerins et à cet effet une réunion des commissaires qui seront, en principe, fournis par la Section de Châlons devra avoir lieu avant le départ du pèlerinage.

M. Chezel rappelle ensuite que certains membres du Conseil ne répondent que peu ou pas du tout aux convocations. Pour pouvoir donner des sièges à des personnalités plus actives, le Conseil décide qu'après deux séances, sans excuses, le membre sera averti et après deux autres séances, sera rayé du Conseil avec avis par lettre.

M. Chezel donne ensuite un exposé de la situation concernant la vente de charité proposée pour les 26 et 27 novembre prochain. Le Conseil, après examen, décide qu'un envoi de lettres pour demander les dons devra être immédiatement entrepris et que des démarches seront faites à domicile. Puis, après examen attentif, il est procédé entre les dames présentes, à la distribution des comptoirs de vente qui seront au nombre de huit. Il est décidé qu'un buffet sera installé et que le Bureau devra réunir les dames vendeuses le plus tôt possible pour voir les dispositions de détails.

M. Chezel indique ensuite que le dossier de la Reconnaissance d'utilité publique a été transmis avec avis favorable du ministère des Pensions au ministère de l'Intérieur le 21 mai et que le Conseil d'Etat serait saisi d'ici les vacances.

Enfin, le Conseil décide de se faire représenter avec le drapeau de l'Association aux services du Souvenir Français à Notre-Dame, le 11 juin à 10 h. 30 et à la Messe des Chasseurs à Saint-Gervais, le 5 juin, à 11 heures.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le Conseil se sépare à 17 h. 15.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec peine la mort de Mme Sidoine-Lombroy, décédée après une longue et douloureuse maladie, le 27 juin à Anzin.

Nous prions Monsieur Sidoine-Lombroy et sa famille d'agréer l'hommage de notre respectueuse sympathie et nos condoléances émues.

CIMETIÈRE NATIONAL de SOMME-SUIPPE

Souscription pour le relèvement du Calvaire

Mmes Vve Delaage	150 »
Gaston	45 »
MM. Chapuis	10 »
Serville	50 »

Total des précédentes listes : 1.760 francs.

Total général : 2.021 francs.

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (Suite) ⁽¹⁾

AUDUREAU GEORGES, 20° R. I., 14-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2090.
BRARD FÉLIX, caporal 319° R. I., 9-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2092.
COLOMER FRANÇOIS, 20° R. I., 16-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2099.
LEROUX JOACHIM, 118° R. I., 5-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2095.
FABRESSE FRANÇOIS, 205° R. I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2089.
...ANO... PIERRE, 1913, ...A... (pas identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2087.
GIRARDOT ARMAND, 147° R. I., 30-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2086.
VALÉRY PHILIPPE, 59° R. I., 18-2-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1928.
BERAUD LOUIS, 99° R. I., 29-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1988.
LEMAIRE MAURICE, adjudant 104° R. I., 28-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1815.
...ARCI....., Toulouse 17... (pas identifié), relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1871.
JUMEAU LOUIS, 103° R. I., 25-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 743.
MARTINET ANDRÉ, caporal, 80° R. I., 23-7-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2088.
BECK ERNEST, 310° R. I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2096.

DONS

Nous avons reçu pour l'entretien du monument les dons suivants :

Mmes Oswald Lenne	5 »
Studer	10 »
Voiron	20 »
Gaston	45 »
Durand	5 »
Allais	20 »
MM. Welter	20 »
Gras	15 »

A ces généreux donateurs, nous adressons nos bien sincères remerciements.

SECTION DE CHALONS

Le Comité de Châlons s'est réuni le 5 juin 1932. A l'issue de cette réunion, le Comité a donné le communiqué suivant :

Le Comité de Châlons dans sa réunion du 5 juin 1932 adressé au Général Gouraud l'expression de ses sentiments très respectueux et présente à son approbation le vœu suivant :

A la mémoire du Président Doumer, qu'une plaque commémorative soit apposée dans la crypte du Monument de Navarin près de celle de son fils le capitaine René Doumer tombé sur le front de Champagne le 26 Avril 1917, afin d'unir dans la même pensée le Père et le Fils morts pour la France.

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La deuxième Assemblée Générale de la Section de Châlons se tiendra à l'Hôtel-de-Ville de Châlons, le Samedi 24 Septembre, à 21 heures, sous la présidence du Général GOURAUD, assisté du Comité d'honneur. Y sont spécialement invités les pèlerins arrivés la veille du pèlerinage qui seront admis sur présentation de leur carte de pèlerinage.

DEBRUYNE LAURENT, 110; R. I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2097.
LA... ELIE (pas identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2098.
...IN ERNEST 1900.... 872; relevé à Perthes (pas identifié), réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2100.
JOURDAINE CHARLES, 319° R. I., 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1934.
HAUTOT ALBERT, 129° R. I., 27-9-15; VAUCLIN PAUL, 329° R. I., 27-9-15; relevés à Tahure, réinhumés cimetière national du Mont-Frenêt, tombe collective 1992.
NICOLLE JULES, 329° R. I., 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1824.
CORBINEAU JULIEN, 329° R. I., 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1850.
VIRON RAYMOND, 329° R. I., 30-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 1983.
DESPREZ ALPHONSE, 24° R. I., 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2091.
GUIGOT AMÉDÉE, sergent, 319° R. I., 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2093.
GUST..... LÉON 1904 (pas identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2094.

Mars 1931

DOUIT EDMOND, 2° Zouaves, 16-4-17; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière nationale de La Maison-Bleue, tombe 6659.
CHARPENTIER AUGUSTE, 2° B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3943.

(1) Voir les Bulletins N° 10, 11 et 12.

- BRUNO HENRY, 412^e R. I., 11-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3942.
- BRONNER MARIE, 160^e R. I., 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 3941.
- GELIEN DÉSIRÉ, 169^e R. I., 25-9-15; relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3939.
- FLAMARD EUGÈNE, 80^e R. I., 30-9-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3945.
- RIBIERE AUGUSTE, 8^e R. I., 4-12-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3951.
- DEMORE ALEXIS, 1^{er} génie, 3-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3947.
- AMAT JULES, 8^e R. I. Cle; relevé à Massiges, cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3933.
- LE CARDINAL HENRI, 155^e R. I., 1-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3952.
- HURON EUGÈNE, 69^e R. I., 28-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Pont-du-Marson, tombe 8840.
- LAPOUGE CLÉMENT, 37^e R. I., 4-11-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3948.
- SIELS VICTOR, 412^e R. I., 11-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3931.
- STAELEN ARTHUR, 412^e R. I., 12-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3934.
- DEMAILLY GUSTAVE, 412^e R. I., 11-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3935.
- CHAMPION ALPHONSE, 4^e B.C.P., 10-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Pont-du-Marson, tombe 2368.
- MARCHAND LÉON, 51^e R. I., 5-1-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3940.
- BONTEMPS LUCIEN, 155^e R. I., 3-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 3953.
- MARTY JEAN, 20^e R. I., 23-12-14; relevé à Mesnil-les-Hurlus, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3949.
- RORTHAIS MARCEL, sergent, 24^e R. I. Cle; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3950.
- DAUDE LOUIS, 8^e R. I. Cle, 4-2-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3937.
- CARBONNE AUGUSTE, 96^e R. I., 6-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3946.
- ...CIER BERNARD ou LÉONARD 1906, Brest (pas identifié); relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3932.
- CHARTIER RAOUL, 96^e R. I., 5-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3938.
- BAYSSE JEAN-MARIE, 96^e R. I., 7-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3944.
- LESCURE JEAN, 15^e R. I., 26-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3955.
- HERTEMATHE VICTOR, sous-lieutenant, 15^e R. I., 26-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3958.
- MOREAU HENRI, 146^e R. I., 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3959.
- TONNELIER GUSTAVE, 146^e R. I., 31-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3957.
- CAFFY JEAN, 14^e R. I., 17-6-15; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3956.
- A. Z., sergent, inconnu (pas identifié, porteur d'une montre gravée A. Z.); relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2159.
- PREVOST CHARLES, caporal, 24^e R. I., 8-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 1922.
- GILG-SOIT-ILG ANDRÉ, 224^e R. I., 10-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2103.
- PASCAUD FIRMIN, 224^e R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2131.
- SAVEL PIERRE, 224^e R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2158.
- GARAUD MAURICE, 7^e R. I., 3-9-14; relevé à Ravin-du-Marson, à Minaucourt, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2196.
- LEMASSON PIERRE, 7^e R. I., 26-9-14; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2165.
- MOREAUD JEAN, 7^e R. I.; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, 2166.
- COBAMIN LOUIS, Paris (pas identifié); relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 1958.
- BONNEAU PIERRE, 7^e R. I., 26-9-14; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2164.
- TRICARD LÉONARD, 7^e R. I., 26-9-14; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2161.
- SINSOUT HENRI, 7^e R. I., 26-9-14; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2104.
- FIRMIN JEAN, 7^e R. I., 26-9-14; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 1796.
- CLAUZER sergent (pas identifié); relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 1720.
- DUBREUIL LÉONARD, 7^e R. I., 26-9-14; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2140.
- AVEZOU ALBERT, caporal, 7^e R. I., 26-9-14; relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 836.
- MARTIN HENRI, caporal, 93^e R. I., 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2197.
- BRIEC PIERRE, 118^e R. I., 30-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2195.
- KERHARD JEAN, 116^e R. I., 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2138.
- ANSOULT EUGÈNE, 17^e R. I. Tle, 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2137.
- JONCOUR LOUIS, 118^e R. I., 7-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2163.
- JAFFRENNOU FRANÇOIS, 118^e R. I., 7-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2135.
- ROSAN OVIDE, 14^e R. I. Tle, 30-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2198.
- COLOMBANI PAUL, sous-lieutenant, 19^e B.C.P., 27-2-16; relevé à Navarin, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2199.
- HIRSCH ALPHONSE, caporal, 172^e R. I., 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2201.
- JOLY HENRI, 69^e B.C.P., 8-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2102.
- D...V...A MARCEL, sergent (pas identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2101.
- BRUMENT ALEXANDRE, 1902, Le Havre 12...; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2136.
- MOLIN EUGÈNE 329^e R. I., 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2194.
- GUINEL FRANÇOIS, 147^e R. I., 24-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2134.
- HOCQUART GEORGES, 147^e R. I., 17-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2133.
- PHILIPPE FRANÇOIS, 140^e R. I., 25-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2139.
- LANUEL JULES, 140^e R. I., 2-10-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2132.
- BOULU CHATAIGNER, 140^e R. I., 25-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 1985.
- Français inconnu, porteur d'une chevalière gravée J. B. (pas identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2162.
- PÉLAMBOURGUES PIERRE, 69^e R. I., 29-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3954.
- MÉTAYER LOUIS, 117^e R. I., 6-10-15; HOYAUX AMÉDÉE, caporal, 130^e R. I., 28-9-15; relevés à Perthes, réinhumés ossuaire de la Chapelle-de-Dormans.

Avril 1931

- DEGUILLEN FERNAND, 106^e B.C.P., 30-9-15; relevé à Saint-Marie, à Py, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2177.
- PAULACHE OCTAVE, 1^{er} R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Sainte-Marie, à Py, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2178.
- DOB... LÉON, 1905, Châlons-sur-Marne, ... (pas identifié); relevé à Saint-Marie, à Py, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2180.
- Français inconnu, porteur d'une chevalière gravée G. T. (pas identifié); réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2181.
- Français inconnu, porteur d'une bague gravée E. D. (pas identifié); relevé à Saint-Marie, à Py, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2184.
- BESSON CAMILLE, 106^e R. I., 29-9-15; relevé à Saint-Marie, à Py, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2179.
- DUVERT HENRI, 114^e B.C.P., 30-9-15; relevé à Saint-Marie, à Py, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2183.
- GOUX JULES, 35^e R. I., 25-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière nationale du Mont-Frenêt, tombe 2182.
- MONTELS FÉLICIEN, 112^e R. I., 30-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3960.
- Français inconnu, porteur d'une pipe gravée P. M. (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3961.
- CALVARIN FRANÇOIS, 2^e R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3962.
- CRAYGUES MARCELIN, 9^e R. I., 30-12-14; relevé à Perthe, réinhumé ossuaire 4 du Monument de Navarin.
- BONNEL ERNEST, 50^e R. I., 8-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3963.
- Sergent Français inconnu du 9^e tirailleurs indigènes (pas identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3966.
- 1 Tirailleur du 7^e Tir. Ind., mle 8.1 (pas identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3974.
- CHATRE PIERRE, 9^e zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3973.
- RIBOT AUGUSTE, 4^e zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 3972.
- LEGUAY ARTHUR, sous-lieutenant, 2^e B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3971.
- JUNIER MARCEL, 156^e R. I., 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3970.
- MEDDOUR-AMMAR Ben M'HAMED, 7^e Tirailleurs, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nationale de Vienne-le-Château, tombe 3969.

- BEURROIS HENRI, 1^{er} Zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3968.
- GAUTHIER PIERRE, 146^e R. I., 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3967.
- BARTHE ETIENNE, caporal, 156^e R. I., 28-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3965.
- DELAFOSSÉ RAOUL, 146^e R. I., 31-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3964.
- THOREZ ELIE, sergent, 73^e R. I., 17-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2208.
- DIO LAURENT, sergent, 9^e R. I., 5-3-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2173.
- LOUDIN MAX, sous-lieutenant, 9^e R. I., 17-2-15; relevé à Perthe, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2171.
- BOURGEOIS ALBERT, 101^e R. I., 26-2-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2212.
- GERMOND HIPPOLYTE, sous-lieutenant, 101^e R. I., 26-2-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2206.
- ECHARD MARCEL, 56^e R. I., 5-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2202.
- GUIGUE ARMAND, 56^e R. I., 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2203.
- ESCHBACH DESIRÉ, caporal, 149^e R. I., 15-7-18; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2211.
- LARGY FÉLIX, 31^e B.C.P., 24-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2170.
- DEVEZE PIERRE, 83^e R. I., 25-1-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2209.
- SEGUI HENRI, 143^e R. I., 31-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2205.
- JOUVENIAU EMILE, 87^e R. I., 1-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2204.
- COIRIN FRANÇOIS, sous-lieutenant, 319 R. I., 5-1-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2207.
- BUQUET OSCAR, caporal, 228^e R. I., 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2210.
- LACOSTE JOSEPH, 63^e B.C.P., 27-7-18; relevé à Perthe, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2175.
- BOCHARD AUGUSTE, 158^e R. I., 26-7-18, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2172.
- MORIENVAL LOUIS, sergent, 73^e R. I., 16-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2169.
- WAESELYNCK LUCIEN, 110^e R. I., 16-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2174.
- Adjudant Français inconnu du 110^e R. I. (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2168.
- COET ANSELME, 73^e R. I., 27-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2167.
- OLLIVIER FRANÇOIS, 1^{er} R. I. Cle, 11-1-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3844.
- QUINTON PIERRE, 146^e R. I., 31-10-15; relevé à Maison-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3871.
- TAMISIER ADOLPHE, 9^e Zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3887.
- BONNEL MARCEL, 156^e R. I., 1-11-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3630.
- ROUILLAY EUGÈNE, 146^e R. I., 31-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3558.
- DUPONT EUGÈNE, 146^e R. I., 28-9-15, relevé à Maison-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3771.
- MORAND HENRI, 146^e R. I., 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3777.
- REYNAERT HENRI, 33^e R. I., 16-2-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3977.
- ...N.D.C.Q. JOSEPH, 19... Arras... (pas identifié), relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3978.
- LE MEN FRANÇOIS, caporal, 21^e R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière colonial de Vienne-le-Château, tombe 3992.
- DAHETZE MARIE, sergent, 156^e R. I., 1-11-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3990.
- DENHAUT MARTIN, 146^e R. I., 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3989.
- BOUDAQUD BRAHIM, 5^e Tirailleurs Algériens; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3988.
- DROUET ADOLPHE, caporal, 2^e Zouaves, 26-9-15; relevé à Maison-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3987.
- POITOU KLÉBER, 9^e Zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3985.
- LEMOLE ADRIEN, 156^e R. I., 28-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3984.
- GALLOIS VICTOR, 156^e R. I., 25-9-15, relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3983.
- LAMOTHE RAYMOND, 80^e R. I., 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3982.
- BOUDET GASTON, 2^e Zouaves, 28-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3981.
- GUÉRIN MICHEL, 156^e R. I., 27-9-15; relevé à Maison-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3980.
- VAUCHEL FERNAND, 146^e R. I., 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3979.
- FAYET BENOIT, 146^e R. I., 31-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3993.
- DUMAS ALBERT, 156^e R. I., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3994.
- NOBLET JOSEPH, 4^e Zouaves, 31-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3976.
- MASSON HENRI, caporal, 156^e R. I., 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3975.
- ALPHIER GABRIEL, 161^e R. I., 16-4-17; relevé à La Neuville, près Comicy, réinhumé cimetière national de Maison-Bleue, tombe 5736.
- TATINCLAUX FRANÇOIS, 33^e R. I., 16-2-15, DESSAUX PIERRE, 132^e R. I. Cle, 16-2-15; relevés à Perthes, réinhumés ossuaire de La Chapelle-de-Dormans.

Mai 1931

- REMY JEAN-BAPTISTE, 418^e R. I., 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4002.
- Français inconnu, porteur d'une cuiller et d'une fourchette gravée M. H. (pas identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4001.
- THOMAS MARIUS, 160^e R. I., 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, tombe 3998.
- DESBORDES RENÉ, 160^e R. I., 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3996.
- HEKY REMY, 160^e R. I., 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3995.
- BORDIER JEAN, caporal, 418^e R. I., 26-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3999.
- RECHOU RENÉ, 144^e R. I., 27-9-15; relevé à Beauséjour réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4000.
- CHASTEL JEAN, 17^e R. I., 13-3-17; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3986.
- SALEM Ben M'BARECK, 2^e Tirailleurs Marocains, 30-10-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé ossuaire 4 de Navarin.
- JUILLARD CHARLES, sergent, 294^e R. I., 8-10-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de Mont-Frenêt, tombe 1761.
- DE ROFFIGNAC RENAUD, capitaine, 2^e R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3550.
- GRUNENBERGER MARCEL, sergent, 147^e R. I., 22-12-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3583.
- LEGER STANISLAS, 205 R. I., 28-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 693.
- SEZNEC PIERRE, 118^e R. I., 25-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 2234.
- DECHELLE JULES, 72^e R. I., 22-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 2236.
- QUESNOT LOUIS, 121^e B.C.P., 6-10-15; LELONG LOUIS, B.C.P., 6-10-15; relevés à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumés cimetière national du Mont-Frenêt, tombe collective 2188.
- CLEMENT BENOIT, 60^e R. I., 27-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2222.
- SIMON SAMUEL, 328^e R. I., 30-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2216.
- WEISS RAYMOND, sergent, 35^e R. I., 28-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2229.
- LESTEL BLAISE, 80^e R. I., 23-7-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2227.
- TEMPLIER ETIENNE, 20^e R. I., 20-12-14, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2190.
- COUSTAY JEAN, 11^e R. I., 12-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2189.
- CANET ALPHONSE, 104^e R. I., 16-3-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2223.
- FORGEARD HENRI, 20^e R. I., 23-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2192.
- PINCEPOCHE JEAN, 5^e R. I. Cle, 29-9-15; relevé à Saint-Marie, à Py, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2214.
- OLIVRIE PIERRE, 54^e R. I., 27-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2185.
- JULIE ERNEST, 53^e R. I., 17-3-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2213.
- BAUDOIN PIERRE, 36^e R. I., 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2215.
- CAUMES GUSTAVE, 342^e R. I., 30-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2230.
- ELLIS MAURICE, 329^e R. I., 29-9-11; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2235.
- FONTAINE LOUIS, 329^e R. I., 29-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2232.
- GUIRAUD ANTOINE, 80^e R. I., 30-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2233.
- PAUTOU PAUL, 80^e R. I., 30-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2220.
- QUET FRANÇOIS, 5^e R. I. Cle, 16-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2226.
- GIRINON JEAN, 5^e R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2193.

GUIGNEMENT BAPTISTE, 5^e R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2225.
 HENRY LOUIS, 106^e R. I., 29-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2191.
 GOUMAS HIPPOLYTE, caporal 67^e R. I., 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2224.
 LEROY ETIENNE, caporal 3^e Tirailleurs, 4-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2186.
 DIAZ MICHEL, caporal 3^e Tirailleurs, 16-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2187.
 BOEHLER JOSEPH, sergent 80^e R. I., 31-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2237.
 PETIT MARC, 128^e R. I., 15-10-15; relevé à Tahure; réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2221.
 FUSTIER MARCEL, 128^e R. I., 15-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2217.
 LEROY AGATHON, 87^e R. I., 16-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2231.
 PLATEAUX ABEL, 87^e R. I., 22-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2218.
 SOUCHET LOUIS, 87^e R. I., 22-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2219.
 CHRISTIEN JOSEPH, 1^{er} zouaves, 21-5-17; relevé au Mont-Cornillat, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2245.
 ANDRIEU GABRIEL, 27^e R. I., 17-4-17; relevé à La Ferme des Marquises, près Reims, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2241.
 ROUGIER EUGÈNE, caporal 5^e R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2243.
 BAUD JEAN, 5^e R. I. Cle, 25-9-15; relevé à Souain; réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2239.
 DESVAUX LOUIS, 1914, Versailles 1040; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2238.
 AUBINEAU AUGUSTE, 125^e R. I., 22-9-14; relevé à la Ferme des Marquises, près Reims, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2240.
 LAULIER AUGUSTE, 205^e R. I., 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2238.
 DESNOUE EUGÈNE, 27^e R. I., 17-4-17; relevé à la Ferme des Marquises, près Reims, réinhumé cimetière national du Mont-Frenêt, tombe 2242.
 1 Adjudant ou 1 Sous-Lieutenant du 87^e R. I. (pas identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3587.
 LAMBERT LOUIS, 5^e R. I., 22-8-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière national de Sillery, tombe 5377.
 CASSAN MARCEL, 80^e R. I., 6-10-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 2924.
 LESSARD PIERRE, 1^{er} R. I. Cle, 15-9-14, relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4008.
 CHENAULT ADOLPHE, 153^e R. I., 30-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 1080.
 CAUQUIL FRANÇOIS, 346^e R. I., 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3625.
 VALLEE VICTOR, 146^e R. I., 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4007.
 TREGAN PIERRE, 146^e R. I., 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4005.
 LEFORT EUGÈNE, 346^e R. I., 28-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4004.
 POUZIER CLAUDE, 146^e R. I., 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4003.
 LHOSTE GEORGES, 48^e R. I., 30-4-17; relevé au Mont-Cornillet, réinhumé cimetière national de Sillery, tombe 5379.

(à suivre)

LISTE

des Militaires retrouvés (non identifiés) porteurs d'objets susceptibles de pouvoir les identifier

Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée C. A., débris d'une plaque d'identité où a été lu Versailles, repose tombe 1524 au cimetière national de Jonchery-sur-Suippes, relevé à Saint-Hilaire-le-Grand.
 Français inconnu porteur d'une pipe gravée Alexis classe 1913, relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, repose tombe 433 du cimetière national de Jonchery-sur-Suippes.
 Français inconnu porteur d'une alliance gravée S.R.E.-P.J.D. relevé à l'est de Saint-Hilaire-le-Grand, repose tombe 1525 au cimetière national de Jonchery-sur-Suippes.
 Français inconnu du 60^e R. I., tué en septembre 1915, porteur d'une montre, relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, repose tombe 1515 au cimetière national de Jonchery-sur-Suippes.
 Français inconnu porteur d'une alliance gravée B.L.-M.C. relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, repose au cimetière national de Jonchery-sur-Suippes, tombe 3385.

Français inconnu relevé à Saint-Souplet, porteur d'une chevalière gravée M.R., repose tombe 3336 du cimetière national de Somme-Suippes.
 Français inconnu porteur d'une alliance gravée I.D. à M.F. 4-2-1902, relevé à Tahure, réinhumé cimetière national de Souain, tombe 1159-1^{re} enceinte.
 Français inconnu porteur d'une médaille gravée J.M., 16-6-1889, relevé à Souain, réinhumé cimetière national de Souain, tombe 2810-2^e enceinte.
 Français inconnu porteur d'une alliance gravée O.C.R. unis le 28-11-1907, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière national de Souain, tombe 1822-2^e enceinte.
 Français inconnu porteur d'une chevalière or gravée I.D., relevé à Perthes, repose cimetière national de Souain, tombe 536, 2^e enceinte.
 Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée P.H., relevé à Perthes, repose tombe 590, 2^e enceinte, du cimetière national de Souain.
 Français inconnu porteur de 2 pipes gravées L.B., classe 1914, relevé à Souain, repose tombe 1369, 3^e enceinte du cimetière national de Souain.
 Français inconnu porteur d'une chevalière or gravée M.G., relevé à Hurlus, réinhumé cimetière national de Souain, tombe 1405, 3^e enceinte.
 Sergeant-major inconnu du 62^e R. I., porteur d'une chevalière aluminium gravée L.C., 14-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de Somme-Suippes, ossuaire.
 Français inconnu du 2^e ou 3^e Zouaves, porteur d'une bague aluminium gravée J.P., relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière national de Jonchery-sur-Suippes, tombe 1521.
 Français inconnu du 2^e ou 3^e Zouaves, porteur d'une bague aluminium gravée L.P., relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, repose tombe 512 du cimetière national de Jonchery-sur-Suippes.
 Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée D.F., relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, repose tombe 1522 cimetière national de Jonchery-sur-Suippes.
 Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée M.P., relevé à Saint-Hilaire-le-Grand; tombe 1517 du cimetière national de Jonchery-sur-Suippes.
 Français inconnu porteur d'un quart gravé MONGUILLON Georges, caporal, 3^e Cie, 1904, relevé au Mont-Téton, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 1461.
 Français inconnus porteurs de 3 médailles religieuses avec chaîne papier avec adresse « Paul REAUT » et un autre... Jules, 20^e R. I., 3^e sec., relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 1261.
 Français inconnu porteur d'une montre gravée D.J., 30-6-15, bague aluminium gravée D.J., relevé à Aubérive, repose tombe 1003 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur d'une montre grand modèle avec verre intérieur n° 2 Argentan, gravée H.B., 4-6-18, relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 251.
 Français inconnu porteur d'une carte postale venant d'Italie, signature probable J. GRANIN, papier au nom de C... Armand, 415^e R. I., relevé à Mont-Haut, repose tombe 3 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur de papiers au nom de... Maurice, caporal, 66^e Français inconnu porteur d'une montre métal n° 1086-33, d'une médaille R. I., d'une bague gourmette, relevé à Vaudesincourt, repose tombe 2908 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur d'une montre argent n° 15754 gravée A.S., relevé à Aubérive, repose tombe 906 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur d'une montre-bracelet gravée PRUIB H.V. 303-10, relevé au Mont-Blond, repose tombe 1215 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur d'une cuiller gravée RONDEL Jean, 10^e R. I., relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 2561.
 Français inconnu porteur d'une montre avec inscription R.A., relevé à Prosnès, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 2107.
 Français inconnu porteur d'une montre argent n° 119519, gravée P.Z., initiales entrelacées M.A., bague aluminium gravée N.D., relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 20.
 Français inconnu relevé à Aubérive porteur d'une cuiller gravée HUBIN, repose tombe 2045 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu (sergent) porteur d'une bague gravée J.G., relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 999.
 Français inconnu porteur d'une bague en Fix gravée L.B. (militaire était du 53^e R.I.), relevé à Vaudesincourt, repose tombe 2109 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur d'une montre gravée A.L., relevé à Aubérive, repose tombe 2549 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur d'une montre 62931 gravée H.M.B., relevé à Prosnès, repose tombe 3086 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur d'un couvercle de gamelle gravée VILLENET Fernand, relevé à Aubérive, repose tombe 1235 du cimetière national du Bois-du-Puits.
 Français inconnu porteur d'une montre gravée CALMETTE n° 13874, relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 2049.
 Français inconnu porteur d'un quart aluminium avec inscription DUPON-CHELLE, 151^e R. I., relevé à Aubérive, repose tombe 453 du cimetière national du Bois-du-Puits.

- Français inconnu porteur d'une bague gravée C.D. (ce militaire était zouave ou tirailleur, D... Charles), relevé à Prosnès, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 1307.
- Français inconnu porteur d'une montre n° 11735 de la Solidarité, horlogerie de Besançon, gravée COUIR et MARTIN 755, relevé à Prosnès, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 2552.
- Sergent français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée B.P.S. et une autre gravée B.A., relevé à Aubérive, repose tombe 2312 du cimetière national du Bois-du-Puits.
- Français inconnu porteur d'une plaque d'identité détériorée ...RNARDI Pierre, 1905, P... m. 3..., relevé à Aubérive, repose cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 964.
- Sous-lieutenant porteur d'une alliance non gravée, jumelles gravées M.G., d'une montre avec chromo : Besançon, Association Ouvrière d'Horlogerie, Epinal Ch. Feuvrier, relevé au Casque, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 3156.
- Français inconnu porteur d'une plaque détériorée DER... Léon, 1908 (présumé du 117^e R. I.), relevé à Moronvilliers, repose tombe 1944 du cimetière national du Bois-du-Puits.
- Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée A.P., 14-15, relevé à Aubérive, repose tombe 2633 du cimetière national du Bois-du-Puits.
- Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée G.L., relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 2575.
- Français inconnu porteur d'une pipe gravée R.D. 14-15, relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 516.
- Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée P.M., relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 986.
- Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée G.D., bague dorée gravée J.H., relevé à Moronvilliers, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 1736.
- Français inconnu du 26^e R. I., porteur d'une bague gravée A.D., relevé à Moronvilliers, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 2425.
- Français inconnu porteur d'une plaque détériorée ...INS Jules 1915, Mayenne, m. 66.1, relevé à Aubérive, repose tombe 2794 du cimetière national du Bois-du-Puits.
- Français inconnu porteur d'un quart gravé Pons Jean, relevé à Aubérive, réinhumé cimetière national du Bois-du-Puits, tombe 2725.
- Français inconnu porteur d'une alliance gravée G.S.-A.L., 17-5-1913, relevé à Chatelraould, réinhumé cimetière national de Vitry-le-François, tombe 1788.
- Français inconnu porteur d'un cachet initiales G.O., relevé à Favresse, réinhumé cimetière national de Vitry-le-François, tombe 1845.
- Français inconnu porteur d'une montre n° 64 gravée DUVENT A., d'une lettre au nom de HUME PIRET Eugénie, 801, rue Saint-Leu, à Taverny (Seine), relevé à Thiéblemont, repose tombe 1878 du cimetière national de Vitry-le-François.
- Français inconnu du 110^e R. I., porteur d'une bague chevalière or gravée L.B., relevé à Les Essarts-les-Zésanne, réinhumé cimetière national de Fère-Champenoise, tombe 1500.
- Français inconnu porteur d'une lettre au nom de LAUNAY Eugène, au Verger, par Combour (Ille-et-Vilaine), relevé à Charleville, réinhumé cimetière national de Fère-Champenoise, tombe 1786.
- Français inconnu porteur d'une alliance gravée M.A.H.-L.D., 9-8-1910, relevé à Massiges, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 973.
- Français inconnu porteur d'une alliance gravée « Marcelle », relevé à Ripont, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 2645.
- Français inconnu porteur d'une montre argent gravée P.D., relevé à Ville-à-Minaucourt, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 277.
- Français inconnu porteur d'une pipe gravée M.H.P. 1914, Maroc, relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 834.
- Français inconnu porteur d'une alliance gravée F.Q. à M.F., 26-10-12, relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 936.
- Français inconnu porteur d'une alliance gravée C.R.B.M., 23-1-1912, relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson (été identifié depuis).
- Français inconnu porteur d'une chevalière gravée lettres entrelacées MH, relevé à Minaucourt, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 6335.
- Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée A.G., relevé à Ripont, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 2563.
- Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée A.M., relevé à Rouvroy, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 2953.
- Français inconnu porteur d'une bague aluminium gravée A.G., relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national du Pont-du-Marson, tombe 2740.
- Français inconnu porteur d'une pipe gravée H.M., une carte avec cette adresse : PORCHER André, 155^e R. I., relevé à Binarville, repose cimetière national de La Harazée, tombe 286.
- Français inconnu porteur d'une montre avec initiales M.I., relevé à Servon, repose tombe 355 du cimetière national de La Harazée.
- Français inconnu porteur d'une montre argent gravée L.C., relevé à Bolante, repose tombe 565 du cimetière national de Vienne-le-Château.
- Français inconnu porteur de morceau de portefeuille au nom de Tschinot (était du 1^{er} R. I.), relevé à Bolante, repose tombe 570 du cimetière national de Vienne-le-Château.
- Français inconnu porteur d'une montre n° 10359 et 16020 gravée E. RE-NOU, à Montauban (galons de lieutenant), relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 1846.
- Français inconnu porteur d'une montre n° 333933 gravée FOLLY Fernand, relevé à Binarville, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, ossuaire.
- Français inconnu porteur d'une alliance gravée L.S.-M.P., 9-6-1906, relevé à La Mitte, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 2240.
- Français inconnu porteur d'une montre n° 32536 gravée DUCLAUX à Vouziers, relevé à La Mitte, réinhumé cimetière national de La Harazée, tombe 81.
- Français inconnu porteur d'une alliance gravée C.M., 26-10-12, E.D. (était sergent au 72^e R. I.), relevé à Mauraup-le-Montois, repose tombe 57 du cimetière militaire de Mauraup-le-Montois.
- Français inconnu porteur d'une bague or gravée A.B. (entrelacées), relevé à Pargny-sur-Saulx, réinhumé cimetière national de Pargny-sur-Saulx, tombe 53.
- 1 sergent français inconnu porteur d'une montre n° 56589, gravée COUSIN, relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 1906.
- Français inconnu porteur d'une montre gravée fleurs, n° 45444, relevé du Ravin des Meurissons, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 588.
- Français inconnu porteur d'une pipe tête de chien, relevé à La Chalade, réinhumé cimetière national de La Harazée, tombe 179.
- Français inconnu porteur d'une montre argent n° 55570 ou 53370, relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 1189.
- Adjudant français inconnu porteur d'une montre argent n° 58038, boîtier en os, relevé à Route Impraticable à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 1170.
- Français inconnu porteur d'une montre cylindre 8 rubis n° 62286, gravée à l'intérieur « BAZIREAU, à la Châtaigneraie », relevé à Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 1094.

(à suivre)